

17 FEV. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

| Nombre de membres | |
|-------------------|-------------------------|
| Effectif légal | Présents ou représentés |
| 38 | 36 dont 2 pouvoirs |

Date de convocation : 03 février 2017

Date d'affichage : 03 février 2017

SEANCE DU 10 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix du mois de février, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle de l'ancien marché à Randan.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Roland GENESTIER, Serge GEOFFROY, Eric GOLD, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD.

Absent ayant donné un pouvoir : Marc CARRIAS a donné pouvoir à Fabienne GASTON, Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Luc CHAPUT, Dominique BUSSON et Guy TIXIER absents.

Secrétaire de séance : M^{me} Sandrine COUTURAT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017-26 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION EN GERONTOLOGIE DE RIOM LIMAGNE ET COMBRAILLES (CLIC)

Rapporteur : Eric GOLD

Le conseil,
Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02924 en date du 13 décembre 2016 portant fusion des communautés Coteaux de Randan, Limagne Bords d'Allier, Nord Limagne au 1^{er} janvier 2017 ;

Considérant que l'organisme Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie de Riom Limagne et Combrailles (CLIC) est composé d'un représentant à l'assemblée générale.

Le conseil,

DECIDE

de désigner en tant que représentants de la communauté au sein l'organisme Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie de Riom Limagne et Combrailles (CLIC) le conseiller communautaire suivant :

- Monsieur Didier CHASSAIN - Vice-président en charge de la commission "Action sociale et culture"

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire compte-tenu
de la transmission à la Sous-Préfecture,
le 17/02/17
et de la publication, le _____
A Aigueperse, le 17/02/17
Le Président,

Le Président,



Eric GOLD

